



# Ta Municipalité

Volume : 43

AVRIL 2013

Numéro: 4

Saint-Camille-de-Lellis

## MOT DU MAIRE

Lors de la réunion régulière du conseil municipal du 8 avril 2013, le Conseil à adopter une résolution autorisant la signature du protocole avec le Ministère de la Culture et des Communications pour la restauration de l'immeuble du 113, rue Principale. Cette résolution n'a pas été unanime, situation que je déplore et pour cette raison, je désire faire le point sur le dossier.

Depuis plus de 4 ans plusieurs bénévoles du comité Place du villages et du comité du Patrimoine ont travaillé à préparer ce dossier pour en arriver à une décision favorable du Ministère de la Culture et des Communications le 15 mars 2013. L'aide financière du Ministère de la Culture pour un montant maximum de 294 700\$ représentant 90% de la valeur estimée des travaux sur l'enveloppement extérieur de l'immeuble, l'autre 10% étant assumé en grande partie par des partenaires tels que Desjardins et Promutuel. Pour ce qui est de la rénovation intérieure, les coûts seront assumés par le pacte rural à même l'enveloppe qui est réservée à notre municipalité. Il en va de même pour l'aménagement du parc qui sera installé à l'arrière de l'immeuble le long de la rue Audet.

Ainsi les coûts pour la municipalité vont représenter l'équivalent du 20% que la municipalité doit mettre comme mise de fond dans le pacte rural et cela représente 25 000\$ qui est déjà prévu dans le budget de la municipalité de 2013. Ainsi il n'y aura pas de règlement d'emprunt et il n'y aura pas de hausses de taxes, compte tenu qu'il n'y a pas eu de hausses de taxes dans notre municipalité en 2013. Dès que des esquisses ou plans préliminaires seront disponibles, tant pour l'immeuble que pour l'aménagement du terrain, une assemblée d'information sera convoquée afin d'informer tous les citoyens et citoyennes de St-Camille de tous les détails du projet.

Adélard Couture, Maire

## OUVERTURE DU DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS

Nous tenons à vous informer que le dépôt de matériaux secs sera ouvert à compter du samedi, 27 avril prochain, de 9h à 12h, et tous les samedis subséquents. Cette année, c'est notre employé M. Éric Prévost qui s'occupera du dépôt de matériaux secs. Comme par les années passées pour avoir accès au dépôt, vous devrez vous identifier par votre nom et votre adresse, et notre employé prendra en note les matières qui y seront déposées.



## **AFFAIRES MUNICIPALES: COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE 8 AVRIL**

-Le conseil municipal a adopté une résolution pour procéder par appel d'offres sur invitation, par pondération, pour l'embauche d'un architecte pour préparer les plans et devis du projet de la bibliothèque municipale.

-Nous avons adopté une résolution pour procéder par appel d'offres publiques dans le service électronique SEAO pour la réfection d'une partie de la rue de la Fabrique, sur approximativement 900 mètres.

-Le conseil a adopté une résolution pour procéder de gré à gré pour l'installation de trois (3) lumières sur la rue Lapointe, elle demandera des prix à au moins deux entrepreneurs.

-Comme par les années passées, nous avons adopté le rapport annuel 2012 relativement au schéma de sécurité incendie, tel que présenté par M. Pierre Morneau, chef pompier à Saint-Camille

-Nous avons adopté les programmes d'inspection des risques, tels que présentés par M. Stéphane Royer, préventionniste, à la MRC des Etchemins.

-Le conseil municipal a adopté une résolution pour signifier au Groupe Consult'Action Jeunes son appui moral pour le lancement du projet de site web qui favorisera le sentiment d'appartenance des jeunes de la région.

-Nous avons adopté une résolution pour autoriser « Le Tour de Beauce » édition 2013, à circuler sur la rue Principale, de notre municipalité, le mardi 11 juin prochain.

-Comme par les années passées, nous avons adopté une résolution pour procéder à l'ouverture des chemins d'hiver à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

-Nous avons adopté une résolution pour nommer la firme comptable Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. de Lac-Etchemin à titre de vérificateur pour l'année 2013.

-Le conseil municipal a adopté une résolution pour autoriser la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à assister au congrès des directeurs municipaux du Québec, qui se tiendra cette année, les 12-13-14 juin prochains, au centre de congrès de Québec. Le coût d'inscription est 460\$ (taxes en sus).

Le Conseil Municipal,





**MUNICIPALITÉ DE ST-CAMILLE  
MRC DES ETCHEMINS  
PROVINCE DE QUÉBEC**

Aux contribuables de la municipalité

**AVIS PUBLIC**

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE  
D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE**

« Projet de règlement numéro 422-13 aux fins de modifier le règlement numéro 354 intitulé « règlement de zonage » de façon à corriger et adapter certains articles présentant des difficultés d'applications et de façon à procéder à la concordance avec le nouveau règlement #106-12 de la MRC des Etchemins concernant la demande à portée collective (article 59 LPTAA) »;

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée Mme Nicole Mathieu, directrice générale de la susdite municipalité.

---

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIIT :

1-Objet du projet et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le **8 avril** sur le projet de règlement intitulé « Projet de règlement numéro 422-13 aux fins de modifier le règlement numéro 354 intitulé « règlement de zonage » de façon à corriger et adapter certains articles présentant des difficultés d'applications et de façon à procéder à la concordance avec le nouveau règlement #106-12 de la MRC des Etchemins concernant la demande à portée collective (article 59 LPTAA) », le conseil de la municipalité a adopté un second projet de règlement, lequel second projet porte le même numéro que le premier projet de règlement et apporte les mêmes modifications que le premier projet de règlement adopté le **4 mars 2013**.

Ce second projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées, afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la « *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* ». Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du projet peuvent être obtenus de la municipalité, aux heures normales de bureau.

**Suite page 4...**

Il en est ainsi pour les dispositions indiquées dans la liste qui suit:

1. Pour la modification de la superficie des bâtiments dans la classe d'usage «Commerce, service et industrie à incidence faible (Ia) » (3.1.6);
2. Pour la régularisation de la superficie des bâtiments complémentaires à l'habitation (cabanons et garages) à l'extérieur du « périmètre urbain » (3.1.9);
3. Pour l'ajout de normes de distances des limites de propriété pour l'aménagement des rives (3.1.14);

Pour l'ajout de normes applicables aux toits verts (3.1.16).

## 2-Description des zones

01-CH, 02-I, 03-H, 04-H, 06-H, 07-CH, 14-CH, 15-CH, 16-I, 21-A, 27-AF & 28-AF;

01-CH, 02-I, 03-H, 04-H, 05-CH, 06-H, 07-CH, 08-P, 09-H, 10-P, 11-P, 12-H, 13-H, 14-CH,  
15-CH, 16-I, 21-A, 22-AF, 26-A, 27-AF, 28-AF, 29-A & 34-AF

Tout le territoire;

Tout le territoire;

## 3-Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet;
- Être reçue au bureau municipal au plus tard le *8 jours après la date de l'affichage l'avis public 10 avril 2013*;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

## 4-Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

## 5-Absence de demandes

Toutes les dispositions de second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## 6-Consultation du projet

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, au 217, rue Principale, St-Camille, aux heures normales d'ouverture du bureau soit entre 8h30 et 16h30.

DONNÉ à St-Camille ce 10<sup>ième</sup> jour d'avril deux mille treize (2013).

La directrice générale,

Nicole Mathieu



## À tous les citoyens de la MRC des Etchemins

En 2010, le conseil des maires de la MRC des Etchemins a mis sur pied un comité de maires appelé «**Comité de vitalisation**». Ce comité a pour but de trouver des moyens pour revitaliser et dynamiser notre MRC au plan économique.

Or le nouveau gouvernement du Québec, élu en septembre 2012, a décidé de prolonger et de bonifier les avantages fiscaux accordés aux entreprises manufacturières situées dans **les régions ressources** et dans les zones dites «intermédiaires» jusqu'au 31 décembre 2017.

Le tableau suivant vous présente le profil de deux autres MRC profitant des avantages fiscaux accordés aux zones intermédiaires en comparaison avec la MRC des Etchemins.

MRC	Rivière-du-loup	Rimouski-Neigette	Les Etchemins
Revenu personnel disponible /habitant	24 660 \$	25 165 \$	20 351 \$
Valeur foncière moyenne des maisons	150 959 \$	171 241 \$	94 892 \$
Perspectives démographiques	+8,5%	+2,5%	-3,7%
Taux de crédit d'impôts applicable aux investissements	25% (*)	25%(*)	10%

(\*)Ce taux est de 40% pour les régions éloignées telles l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord et de 35% pour les MRC de la Matapédia, de la Mitis et de Matane. **Source** : Institut de la Statistique du Québec

Comme on peut le constater, la MRC des Etchemins affiche un profil socioéconomique beaucoup plus faible que les deux autres MRC présentées ci-dessus, sans toutefois bénéficier d'un privilège fiscal particulier. En effet, le revenu personnel disponible par habitant, la valeur foncière moyenne des maisons unifamiliales et les perspectives démographiques donnent une bonne indication de la vitalité économique d'une région. La MRC des Etchemins a perdu **plus de 500 habitants depuis 2006** et les perspectives à cet égard ne s'annoncent guère encourageantes, si on en croit l'Institut de la Statistique du Québec.

En 2010, la MRC des Etchemins se classait au deuxième rang des MRC où le revenu d'emploi médian des femmes était **le plus faible au Québec**, soit juste après la Haute-Côte-Nord sur 104 MRC.

Le gouvernement du Québec a mis sur pied en 2001 un programme de région-ressources qui donnent des avantages fiscaux aux entreprises qui s'implantent dans ces régions ou qui investissent dans ces régions. Ceci a pour effet de stimuler le développement économique de ces régions. À titre d'exemple, une entreprise de fabrication de la région de Rivière-Du-Loup qui investit 1 000 000 \$ en équipement reçoit un remboursement du gouvernement du Québec de 250 000 \$ tandis que celle des Etchemins n'a droit qu'à 100 000 \$.

Suite page 6.....

Suite ....

**Dans ce contexte, le comité de vitalisation demande au gouvernement du Québec:**

- 1- D'avoir le statut de MRC régions ressources avec des avantages fiscaux comparables à ceux déjà accordés à ces régions;
- 2- De contribuer financièrement à la création d'un fonds régional d'investissement pour stimuler la croissance de nos entreprises actuelles et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire de la MRC;
- 3- De créer un nouvel organisme pour supporter financièrement et techniquement la commercialisation, l'innovation et l'amélioration de la productivité dans les entreprises de la MRC.

Ces trois demandes ont été présentées à différentes instances gouvernementales et elles ont fait l'objet d'une conférence de presse le 13 février 2013. À ce jour, le comité de vitalisation est toujours en attente d'une position du gouvernement du Québec dans ce dossier.

Le comité de vitalisation de la MRC des Etchemins.



## Cardio-Poussette

*Activité offerte en collaboration avec la Maison de la famille de Bellechasse, les Loisirs Bellechasse-Sud et le Parc Régional du Massif du Sud*

Donner l'opportunité aux nouvelles mères de se remettre en forme en plein air en compagnie de leur bébé et en ayant du plaisir. Plusieurs bienfaits : tonification et assouplissement des muscles, amélioration de l'endurance cardio-vasculaire, augmentation du niveau d'énergie, diminution du sentiment d'isolement et création de nouvelles amitiés.

**Quand : Mardi, 10h à 11h**

**Début le mardi, 30 avril 2013**

**Durée : 8 semaines**

**Coût : 50\$ pour la session ou 7\$ à la fois**

*Chèque à l'ordre de Parc Régional du Massif du Sud et posté à Parc Régional du Massif du Sud, 300 route du Massif, St-Philémon, G0R 4A0*

Pour informations et inscriptions, Marie-Ève Audet, 418-243-7205



## INVITATION ASSEMBLÉE ANNUELLE

Mardi le 23 avril 2013, à 19h30, à l'aréna de Lac-Etchemin, au 305, rue Ferland à Lac-Etchemin. L'assemblée générale annuelle est un rendez-vous privilégié vous permettant de connaître la situation financière de votre caisse, et de profiter de vos privilèges, en tant que membre Desjardins.

Un système de navettes desservira l'ensemble des municipalités du territoire. Informez-vous et réservez obligatoirement votre siège en composant le 418-625-3741, poste 1221.

Desjardins  
Caisse des Etchemins



### Communiqué à la population des Etchemins

Le service de prévention incendies des Etchemins

Voici maintenant quelques années que des visites de prévention des incendies sont effectuées dans les bâtiments du territoire de la MRC des Etchemins. Ces visites de prévention sont obligatoires pour tous les bâtiments : les pompiers font les visites dans tous les bâtiments résidentiels (maison et chalet) et le préventionniste le fait pour tous les autres bâtiments (commerce, industrie, institution et bâtiments municipaux).

Si vous n'avez jamais reçu la visite d'un représentant du service de sécurité incendie ou du préventionniste ou que vous vous demandez si une visite de prévention est prévue pour votre bâtiment, il est maintenant possible de prendre un rendez-vous avec l'un d'eux.

Pour les bâtiments résidentiels (maison ou chalet), vous devez communiquer avec votre bureau municipal. Pour les autres bâtiments, vous devez appeler au bureau de la prévention incendie de la MRC des Etchemins au numéro suivant : 418-625-9000 Poste 235 (Stéphane Royer)

Les visites ont pour but de diminuer les risques qu'un incendie éclate dans le bâtiment et soit causé par de la négligence humaine, par une mauvaise utilisation d'équipements ou par un mauvais entretien d'appareils.

*La prévention incendie, c'est intelligent.*



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE  
Aux contribuables de la susdite municipalité

### **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, NICOLE MATHIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE A ADOPTÉ, LORS D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 8 AVRIL 2013, LE RÈGLEMENT SUIVANT :

### **RÈGLEMENT NUMÉRO 408-2012**

RÈGLEMENT POURVOYANT AU NUMÉROTAGE DES MAISONS, PROPRIÉTÉS ET/OU IMMEUBLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL, AU 217, RUE PRINCIPALE, À SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS, ENTRE 8H30 À 12H ET DE 13H À 16H30.

Donné à Saint-Camille-de-Lellis, ce 11<sup>e</sup> jour d'avril 2013

Nicole Mathieu, g.m.a.  
Directrice générale

***POUR LE MOIS DE AVRIL***

**Aqueduc, égout et assainissement des eaux :**

- Tests d'eau potable et usées;
- Recherche et réparation des fuites;
- Changement et entretien des 7 pompes.

**Voirie:**

- Démanteler l'abri d'hiver de l'édifice municipal;
- Réparation des nids-de-poule;
- Démonter la patinoire;
- Balayage des rues et trottoirs;
- Entretien de la machinerie .



**Urbanisme, loisirs et autres:**

- Répondre aux plaintes;
- peinture et réparation de l'édifice municipal;
- Vérification des numéros civiques, Règlement sur la numération des maisons.

***La popote roulante, des repas nourrissants pour les aînés !***

Vous connaissez la Popote Roulante? Si vous lisez ces mots, c'est qu'elle fait partie de votre communauté. En effet, ce service est à Saint-Camille depuis 1996 et consiste à offrir des dîners nourrissants, livrés à domicile, deux fois par semaine. C'est dans le cadre de la semaine des Popotes Roulantes, du **17 au 23 mars**, que je me joins à votre municipalité pour prendre le temps de remercier chacun des bénévoles qui s'impliquent au mieux-être des aînés par ce service.

Merci à **M. Marcel Poulin** et **M. Roger Tanguay**

**Pour obtenir le service ou devenir bénévole :**

**Anne-Marie Provencher  
Service d'Action Bénévole  
Nouvel Essor  
(418) 625-9082 # 2**







## BOÎTE À FILMS - PROGRAMMATION AVRIL

**PRÉSENTATION : 19 avril 19H**

**DURÉE : 1H53**

**GENRE : Policier**

**TARIFICATION:**

**ADULTE OU ÉTUDIANT: 5\$**

**ENFANT (0 à 12 ans): 3\$**



**ESCOUAD GANGSTER.** Los Angeles, 1949. Le vétéran de la Deuxième Guerre mondiale John O'Mara est déterminé à combattre le gangster Mickey Cohen, un ancien boxeur qui contrôle le milieu criminel de la ville. Lorsque le chef de police lui propose d'assembler une escouade secrète pour faire fuir le caïd en détruisant ses établissements les plus rentables, John recrute cinq agents incorruptibles, dont le Sergent Jerry Wooters, qui entretient une relation avec une des maîtresses de Cohen, le tireur d'élite Max Kennard et son assitant Navidad, Coleman Harris et Conway Keeler, un spécialiste de l'écoute électronique. Ensemble, ces six hommes ébranlent le parrain, qui fera tout pour les démasquer et les éliminer.



## INVITATION - TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE

Le 21<sup>e</sup> tournoi de golf bénéfique de la Fondation Sanatorium Bégin se tiendra le vendredi 7 juin 2013, au Club de golf Coopératif de Lac-Etchemin.

Le coût d'inscription est de 60\$ pour golf et souper et 50\$ pour le souper seulement. La date limite pour s'inscrire est le 31 mai.

Les personnes intéressées à participer à cette activité sont invitées à communiquer avec Mme Claudine Leblanc au 625-3101 poste 2460.

Cette activité vise à amasser des fonds qui nous permettront d'améliorer la qualité de vie des personnes en perte d'autonomie qui reçoivent des services du Centre de santé et de services sociaux des Etchemins ainsi qu'offrir un service de soins et d'accompagnement aux personnes en fin de vie.

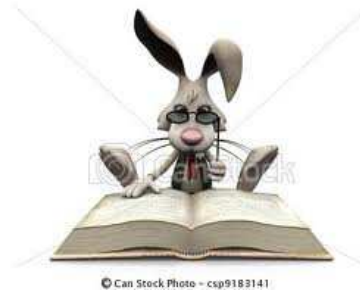
**BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS!**



## LIVRES DU MOIS D'AVRIL 2013

### Adultes:

Marie-Bernadette Dupuy	Le temps des délivrances, Tome 2
Danielle Steel	Joyeux Anniversaire
Stéphanie Laurens	La belle Effrontée, Tome 3
WM. Paul Young	Destins croisés
Leah Fleming	L'enfant du Titanic
Lene Kaaberbol	L'enfant dans la Valise
Nicola Ciccone	L'étoile enfant
Jaycee Dugard	On m'a volé ma vie
Marie Diebler	Chocolat oh!



### JEUNESSE :

Scholastic (niveau 4)	Ta chambre est un désastre!
Scholastic	Coquin de rouquin
Scholastic	L'année magique des bonshommes de neige

### DVD :

Barbie	Rêve de danseuse étoile
--------	-------------------------

Saviez-vous que les purées pour bébé faites maison offrent une excellente valeur nutritive? Elles sont plus fraîches, plus variées, ont plus de goût et coûtent moins cher que les purées commerciales. Elles ont aussi l'avantage de contenir seulement les ingrédients que vous avez choisis.

L'Essentiel en collaboration avec une nutritionniste du Centre de santé et de service sociaux des Etchemins offrent des ateliers de préparation de purées. Contactez Mastaïe Boucher au (418) 625-4112.



Annick Vallières  
 Coordonnatrice du projet "À petits pas... 0-5 ans"  
 331, place du Sanatorium, Lac-Échemin (Québec), G0R 1S0  
 Téléphone : 418 625-3101, #2392 • Télécopieur : 418 625-3109  
 Courriel : apetitpas05ans@gmail.com

Rejoignez nous sur Facebook!



## LES ORGANISMES

**Le club «fadoq les bons vivants de St-Camille» vous invite...**

### Invitation à la danse

-Samedi le 13 avril à 20h au gymnase de l'école pour une soirée dansante, avec Charles et Diane pour agrémenter votre soirée. **Soirée des secrétaires** (encore actifs(ves) ou retraités(ées) afin de souligner la semaine des secrétaires. Durant la soirée des prix de présence vous seront attribués.

### Partie de sucre annuelle

-Mardi le 16 avril à la salle paroissiale, pour notre partie de sucre annuelle! Les activités débutent à 9h30 avec des jeux de cartes, billard, domino et autres. Suivra un repas typique d'une cabane à sucre, et en après-midi, une partie de sucre. Le coût est de 12\$ le repas et la tire. Partie de sucre seulement 4\$.

Réservez vos place auprès de Louissette au 418-595-2492 avant le 11 avril.

Bienvenue à tous!

 fadoq  
Les bons vivants  
Saint-Camille

### SAVIEZ-VOUS QUE.....

Un bon massage équivaut à 4h ou 6km de marche en bien fait sur votre système nerveux! Alors prenez du temps pour vous, une séance de massage suédois, thérapeutique, aux enveloppements ou aux pierres chaudes, vous procurera bien-être et détente.

Contactez-moi au 418-595-3310 ou 418-625-7943

Au plaisir de vous faire du bien!

Lucie Poulin, Massothérapeute



## **OFFRES D'EMPLOI MONITRICES, MONITEURS EN LOISIRS**

La Commission Municipale des Loisirs de Saint-Camille est à la recherche de **monitrices ou moniteurs** pour l'animation d'un terrain de jeux unifié pour trois municipalités (Saint-Camille -Saint-Magloire et Sainte-Sabine) pour la période estivale 2013.

### Description des tâches:

- Monter une banque de jeux, tant sportifs, culturels, éducatifs et de plein air;
- Animer les différents groupes d'enfants âgés entre 4 et 12 ans;
- S'occuper du matériel nécessaire lors d'activités;
- Monter une programmation hebdomadaire des activités en collaboration avec les animateurs des Municipalités de Saint-Magloire et Sainte-Sabine;
- Participer aux réunions du comité des loisirs et du comité de supervision du terrain de jeux unifié;
- Faire un bilan de fin de saison;
- Être disponible pour suivre une formation
- Être disponible pour l'activité de financement.



### Qualifications requises:

- Être âgé d'au moins 16 ans au 1<sup>er</sup> juin 2013;
- Posséder une certaine expérience auprès des enfants;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir été aux études durant la période de septembre à juin 2013;
- Posséder les qualités suivantes : de la créativité, de la débrouillardise, du leadership, de la maturité, et de l'entregent;
- Être disponible pour un stage, les réunions, les inscriptions et les évaluations;
- Cours de secourisme serait un atout important.

### Conditions d'emploi:

- Six semaines à 35 heures/semaine, du 25 juin au 2 août 2013;
- Salaire : selon la convention de travail des employés de la Municipalité de Saint-Camille.
- Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de présentation.

A remettre **au plus tard, le vendredi 3 mai 2013 à 16h**, à l'attention de Nicole Mathieu, Directrice générale, au 217, rue Principale, à St-Camille-de-Lellis.